

Gastroentérite à norovirus



Mise à jour
11/11/2024

Autres dénominations
Norovirus

Informations relatives à
CHUV / Psychiatrie

Epidémiologie

Agent infectieux

Norovirus (ou Norwalk-like virus)

Réservoir

Homme

Mode de transmission



Dans la communauté: par contact direct ou indirect avec du matériel ou l'environnement contaminé, dans des rares cas par le biais d'aliments, d'eau ou de boisson contaminés



A l'hôpital: par contact direct ou indirect avec du matériel ou l'environnement contaminé, ou via dissémination de gouttelettes lors de vomissements

Période d'incubation

24 à 48 heures (extrêmes: 10 à 50 heures)

Durée d'infectiosité

L'agent infectieux est présent en grandes quantités dans les selles et les vomissures pendant la phase aiguë de la maladie puis encore au moins 2 jours après. La durée d'infectiosité est prolongée chez les jeunes enfants et les patients immunosupprimés

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles



Mesures Additionnelles Contact / Gouttelettes si vomissements

Placement

Patient symptomatique à l'admission :



Chambre individuelle avec sanitaire dédié

Patient symptomatique en cours d'hospitalisation :



Ne pas déplacer le patient de chambre



Considérer les voisins de chambre comme potentiellement en incubation



En l'absence de WC dans la chambre individuelle ou si chambre à plusieurs lits, mettre à disposition du patient une chaise percée et utilisation du matériel Carebag protège bassin (950110) et les sachets Vomax (950104)

Durée des mesures



Poursuivre les Mesures Additionnelles jusqu'à 48h après la fin des symptômes (virus encore excrété dans les selles après la fin des symptômes), ou plus sur avis HPCI

Suivi microbiologique



Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf avis contraire HPCI



en cas d'épidémie, recherche de Norovirus sauf sur avis HPCI. Prélèvement de selles à effectuer rapidement après le début des symptômes



Acheminer les prélèvements de selles par voie urgente les jours ouvrables (selon horaire du laboratoire). Eviter les prélèvements le week end (pas de stockage dans les unités)

Soins de base



En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier



Rappeler au patient de bien se laver les mains après avoir été à selles et avant de manger

Matériel de soins

-  Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
 -  Privilégier le matériel à usage unique
-

Transport

-  Vêtements propres
 -  Protections changées si incontinence
 -  Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
 -  Limiter les déplacements pendant la durée de la maladie
-

Circulation

-  Maintien en chambre jusqu'à 48h après la fin des symptômes
-

Visiteurs

-  Ne pas s'asseoir sur le lit
-  Désinfection des mains en sortant de la chambre
-  Surblouse seulement si participation aux soins



Port d'un masque de soins si Mesures Additionnelles Gouttelettes

Transfert/sortie



Un transfert est possible dès 48h après la fin des symptômes en avertissant le service/établissement receveur

Autre



Utilisation de sanitaires dédiés ou chaises percées



Servir les repas en chambre pour les patients en Mesures Additionnelles

Mesures en cas d'épidémie



Eviter les buffets



Suspendre les activités sociales ou de groupe



Pour les services de psychiatrie de l'âge avancé, il est souhaitable d'utiliser les chemises d'hôpital pour les patients symptomatiques



L'ICS du service concerné informe les ICUS des autres unités dans le but de renforcer les Précautions Standard



Le chef de secteur de service hôtelier donne l'information à tous les services techniques et logistiques



Information aux familles par les médecins de l'unité concernée



Si besoin, discuter de la fermeture temporaire du service avec l'HPCI



Une caisse d'urgence avec le matériel nécessaire est disponible sur chaque site du département

Prise en charge des personnes contacts

Mesures



Ne pas changer les voisins de chambre



Limiter la circulation des voisins asymptomatiques en raison de la haute contagiosité. Ils ne sont pas confinés en chambre, mais restent dans l'unité, sauf sur avis HPCI



Désinfection des mains avant de sortir de la chambre

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains



Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants



Non indiqués en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

-  Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat
 -  Pas nécessaire si simple passage dans la chambre)
-

Masque de soins

-  Non en systématique
 -  A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)
 -  Ou si Mesures Additionnelles Gouttelettes (si vomissements)
-

Mesures complémentaires

-  Eviction immédiate de tout le personnel présentant des symptômes de gastro-entérite jusqu'à 48h après la fin des symptômes
 -  Eviter la mobilité du personnel
 -  Exclure le personnel non indispensable des unités épidémiques
 -  Tous les collaborateurs en contact direct avec les patients portent une tenue professionnelle complète (blouse ou casaque/pantalon)
-

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel

A la levée des Mesures Additionnelles :

-  Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre
 -  Eliminer le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la zone patient (< 2 m)
 -  Conserver le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent hors de la zone patient (> 2 m) sauf si souillures visibles
-

Lit et literie

-  Utiliser les sacs à linge usuels
-  Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre
-  Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité
-  Ne plus remplir les armoires à linge. Mettre le minimum indispensable dans les chambres

A la levée des Mesures Additionnelles :

-  Changer le lit et la literie
-  Envoyer les habits du patient qui ont été portés durant les mesures à la buanderie, dans un sac effet patient avec l'annotation Norovirus sur l'étiquette
-  Laver à minimum 60°. Les textiles ne pouvant être lavés qu'à des températures <60° seront lavés en machine en ajoutant un produit désinfectant au produit lessive
-  Il n'est pas nécessaire d'envoyer à la buanderie :
 -  les habits qui sont restés dans les valises fermées
 -  les habits rangés et pliés dans les armoires (pas touchés)
 -  les casquettes, bonnets et écharpes (sauf si sales ou souillés)
 -  les vestes et les manteaux (sauf en cas de souillures)
 -  Les vêtements souillés qui ne supportent qu'un nettoyage à sec seront mis dans un sac entreposés (14 jours) dans l'attente d'une prise en charge
-  En cas de souillures de chaussures, évaluer du cas en cas la possibilité de les nettoyer et les désinfecter. Mettre des gants et un masque et dégrossir avec un chiffon jetable. Laisser les chaussures 48h dans un sac puis les nettoyer (port de gants et masque lors du nettoyage)

-  Ne pas rincer, risque d'éclaboussures
-

Environnement

-  Utiliser le produit actif contre le Norovirus fourni par le service hôtelier (Tristel Fuse) pour l'entretien quotidien de l'environnement direct du patient et bi-quotidien des sanitaires
-  Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement avec le produit actif contre le Norovirus fourni par le service hôtelier (Tristel Fuse)
-  Envoyer toute la vaisselle des patients en cuisine exception faite pour la vaisselle spéciale qui doit être prise en charge dans les unités : programme à 60 degrés

A la levée des Mesures Additionnelles :

-  Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.) avec le produit actif contre le Norovirus
 -  Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène avec le produit actif contre le Norovirus
 -  Changement du rideau de lit ou nettoyage de la surface du paravent
 -  Trempage du rideau de la salle de bains
-

Déchets

-  Elimination des déchets selon les filières habituelles
-

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal



Les flambées de cas doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 1 jour
